

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du Code de l'Education et notamment l'article L 613-1 ;
- VU l'arrêté du 30 juillet 2018, modifié, relatif au diplôme national de la licence
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Droit, Économie et Gestion ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury de délivrance de la **licence mention Droit** au titre de l'année universitaire 2024/2025, est constitué comme suit :

Président du jury :

- **M. FORCADET Pierre-Anne** **Maître de Conférences**

Vice-Président du jury :

- **Mme FOUBERT Anne** **Maître de Conférences**

Membres du jury :

- **M. LECOUTRE François** **Professeur des Universités**
- **Mme MAUCLAIR Stéphanie** **Maître de Conférences**
- **M. BELDA Pierre** **Maître de Conférences**

Article 2 :

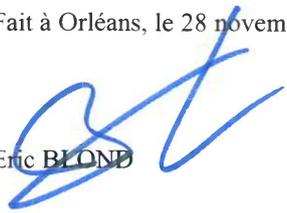
En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Article 3 :

Le conseil de perfectionnement de la **licence mention Droit**, est constitué comme suit :

- M. FORCADET Pierre-Anne Maître de Conférences, co-responsable du parcours Droit Général
- Mme FOUBERT Anne Maître de Conférences, co-responsable du parcours Droit Général
- M. LECOUTRE François Professeur des Universités, responsable du parcours Droit Européen
- M. BELDA Pierre Maître de Conférences, responsable de la double licence Droit-Histoire
- Mme MAUCLAIR Stéphanie Maître de Conférences, responsable de la double licence Droit/Economie-Gestion
- M. PICAULT Matthieu Maître de Conférences, vice-doyen chargé de la pédagogie et de l'offre de formation
- M. SINTEZ Cyril Maître de Conférences, directeur de l'École de Droit
- Mme TREPPOZ Armelle Maître de Conférences, directrice de l'antenne de Châteauroux
- Mme CHEKKAR Rahma Directrice de l'antenne de Bourges
- Mme SIEGWALD Solange BIATSS, responsable du service des études de l'UFR DEG
- Mme LATIF Houda BIATSS, responsable du bureau des Licences
- Mme TURQUETY Juliette Étudiante déléguée L1 Double Licence Droit-Histoire
- Mme CARVELLA Augustine Étudiante déléguée L2 Double Licence Droit-Histoire
- M. GIRANDE Simon Étudiant délégué L1 Droit antenne de Bourges
- Mme SELIER Anastasia Étudiante déléguée L2 Droit antenne de Bourges
- Mme CARAMES Llona Étudiante déléguée L3 Droit antenne de Bourges
- M. HALBERT Julien Étudiant délégué L1 Droit antenne de Châteauroux
- Mme BONNAUD Alice Étudiante déléguée L2 Droit antenne de Châteauroux
- Mme MOUAOUYA Dina Étudiante déléguée L3 Droit antenne de Châteauroux
- M. TELLIER Thibault Étudiant délégué de la L1 Droit Général Orléans
- Mme BRAGUTA Constantina Étudiante déléguée de la L1 Droit Européen
- Mm POTHIER Laura Étudiante déléguée L2 Droit Général Orléans
- Mme LEBAS Margot Étudiante déléguée L3 Droit Général Orléans
- Mme WAZNY Kiara Étudiante déléguée L3 Droit Européen

Fait à Orléans, le 28 novembre 2024


Eric BLOND